

3. Quel est le coût total du fonctionnement et de la rémunération des conseils arbitraux, a) par province, b) par bureau régional?

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** 1. Le gouverneur en conseil nomme les présidents des conseils arbitraux sur la recommandation du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration: a) La Commission demande aux associations ouvrières de la localité desservie par le conseil de présenter des candidats. La Commission procède à l'évaluation et nomme les candidats heureux, b) La Commission demande aux organisations patronales de la localité desservie par le conseil de présenter des candidats. La Commission procède à l'évaluation et nomme les candidats heureux.

2. Le président et les membres reçoivent un chèque pour chaque séance. a) Président, \$100; Membres, \$80; b) Président, \$60; Membres \$40.

3. a) Renseignements non disponibles;

b)	(en milliers de dollars)
	1974
Atlantique	\$156.1
Prairies	\$246.6
Pacifique	\$289.9
Québec	\$380.7
Ontario	\$704.2
Total	\$1,777.5

#### LA POSSIBILITÉ DE RÉOUVERTURE DE L'HÔPITAL DE HOBEBEMA

##### Question n° 2384—M. Schellenberger:

1. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social entend-il mener une enquête sur la réouverture éventuelle de l'hôpital de Hobbema?

2. Pourquoi l'avait-on fermé?

3. Le Ministère a-t-il conclu une entente avec l'hôpital de Wetaskiwin afin d'assurer des services aux Indiens de la région?

4. Selon le Ministère, les installations et le nombre de lits existants suffisent-ils au traitement des habitants des deux régions, surtout les enfants?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** 1. Non.

2. (1) Il semblait que les intérêts de la population indienne seraient mieux protégés si les intéressés utilisaient les établissements existants et agrandis de Ponoka, Wetaskiwin et d'Edmonton. A cet égard, des dispositions particulières ont été adoptées afin de s'assurer que l'hôpital de Wetaskiwin, dont la capacité d'accueil a été accrue, aura suffisamment de lits pour héberger les malades de la réserve indienne d'Hobbema. La distance séparant la réserve indienne des hôpitaux de Ponoka et de Wetaskiwin ne compte même pas 10 milles, les routes étant utilisables en toutes saisons. Comme l'économie des réserves s'est améliorée, le transport est plus facilement accessible. (2) La province de l'Alberta a manifesté le désir d'assumer des responsabilités conformément à la loi sur l'hospitalisation en dispensant les soins hospitaliers que requièrent tous ses ressortissants.

3. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social n'a conclu aucun accord officiel avec l'hôpital général de Wetaskiwin, car ce dernier désirait dispenser ses services à la population indienne locale. Des dispositions ont été prises pour que soit nommé au Conseil d'administration de cet établissement un représentant de la collectivité indienne.

#### Questions au Feuilleton

4. Il appartient à la Commission des services hospitaliers de l'Alberta de s'assurer que la population d'une région donné trouvera, dans les hôpitaux dont elle est responsable, les lits nécessaires. Si une pénurie venait à se manifester, les malades qui ne pourraient être hospitalisés dans un établissement pourraient être dirigés à l'hôpital Charles Camsell d'Edmonton, ou à d'autres établissements de district. Le Ministère n'est pas au courant d'une quelconque pénurie de lits dans cette région de l'Alberta.

#### LA MÉTHODE DE DÉTECTION DES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS ANTIBIOTIQUES

##### Question n° 2459—M. Mitges:

Quelle est la méthode utilisée actuellement pour déceler des résidus d'antibiotiques dans le lait ou la viande?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Les méthodes utilisées actuellement pour déceler des résidus d'antibiotiques dans le lait ou la viande sont de nature microbiologique. Des épreuves initiales sont habituellement effectuées pour déceler les substances inhibitrices, et sont souvent suivies d'épreuves spécifiques pour la pénicilline. Des recherches sont en cours pour la mise au point d'épreuves chimiques plus spécifiques et plus rapides.

#### LA DÉTECTION DES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS ANTIBIOTIQUES

##### Question n° 2460—M. Mitges:

A-t-on conçu des tests nouveaux ou différents qui pourraient être utilisés par le profane de façon plus ou moins routinière pour déceler les résidus d'antibiotiques dans le lait ou la viande?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Non. Cependant la Direction générale de la protection de la santé étudie présentement, aux moyens de tests, la possibilité d'ajouter des colorants dans les onguents contre la mammites, qui permettent la détection visuelle d'antibiotiques dans le lait des vaches.

#### \*HAUSSES DES TARIFS AÉRIENS

##### Question n° 2555—M. Marshall:

1. Le ministre des Transports a-t-il demandé aux deux plus importantes compagnies aériennes du pays de faire preuve de modération à la suite de leur requête, déposée auprès de la CCT, concernant l'augmentation des tarifs de leurs vols nationaux, a) de 9 p. 100 à 14 p. 100, b) des taux de beaucoup supérieurs pour les très courtes distances et, dans l'affirmative, quelle réponse le ministre a-t-il reçue?

2. Quelle serait l'augmentation du tarif aller-retour entre Stephenville (Terre-Neuve) et a) Halifax, b) Montréal, c) Ottawa, d) Toronto, e) Boston, f) New York, g) la Floride?

**M. Cliff McIsaac (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** J'ai demandé aux compagnies aériennes de réévaluer les augmentations proposées de leurs tarifs de vols nationaux, notamment lorsque ces nouveaux tarifs représentaient une augmentation importante par rapport aux tarifs en vigueur. Suite à cette demande, Air Canada et CP Air ont réduit leur augmentation pour les vols à courte distance à \$5 pour un passage simple. Sous réserve de l'approbation de la Chambre et de Votre Honneur, j'aimerais que le reste de la réponse soit déposé ou soit considéré comme ayant été lu d'office et soit annexé au harsard.

**M. l'Orateur:** La Chambre y consent-elle?

**Des voix:** D'accord.